

## Commune de La Loye

### PLAN LOCAL D'URBANISME Intercommunal

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 24 septembre 2012  
Révision allégeée prescrite par délibération du conseil communautaire : le 22 mai 2018

#### Règlement - Partie graphique

Plan au 1/7 000

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © Octobre 2019

#### Zones urbaines

- UA1 Traversée de village bâti parallèle sur rue
- UA2 Traversée de village bâti parallèle avec cour
- UA3 Traversée de village bâti perpendiculaire sur rue
- UA4 Rue principale bâti parallèle ou perpendiculaire
- UA5 Rue bâti à densifier
- UB Secteur pavillonnaire avec accroche sur rue
- UC1 Secteur pavillonnaire peu dense à préserver
- UD Secteur bâti à fort intérêt patrimonial (demeures, châteaux)
- UE Equipements
- UY Industrie, Commerce, Artisanat, Fruitière
- UL Secteur urbanisé à vocation de loisirs et touristique

- Zones à urbaniser**  
1AUB Zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation, pour une vocation résidentielle
- 1AUY Zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation, pour une vocation économique

#### Zones agricoles

- A Zone agricole
- AH Zone agricole avec hauteur limitée
- AP Secteur agricole incontructible

#### Zones naturelles

- N Zone naturelle
- NJ Secteur de jardins attenants aux zones urbaines
- NL Secteur naturel destiné aux activités de loisirs et de camping
- NM Site de restauration patrimoniale de Vaugrenier
- NC Cabane de chasse
- NN Secteur de valorisation des milieux humides

#### Informations complémentaires

##### Eléments à protéger aux titres des articles :

- à protéger au titre de l'article L 151-19 du code de l'urbanisme
- Elément bâti hors monument historique (bâtiment remarquable, croix, calvaire, fontaine, lavoir, bascule, muret...)
- Cône de vue

##### Eléments à protéger au titre de l'article L 151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide
- Arbre isolé
- Bosquet, haie, alignement d'arbres, ripisylve
- Verger, jardin, parc

#### Autres

- Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Bâtiment et périmètre agricole « à titre d'information »
- Plan de Prévention des Risques (Zone rouge, Zone orange)
- Aléa géologique (Zone rouge, Zone orange)
- Limites des zones
- Limites communales
- Cours d'eau



